

**De :** jpgay2@free.fr <jpgay2@free.fr>  
**Envoyé :** jeudi 9 novembre 2023 15:20  
**À :** Elaboration PLUI <elaborationplui@montpellier3m.fr>  
**Objet :** Parcelle amputée en espace vert

n°1  
M. GAY J. P 5 pages

Bonjour Monsieur, suite au décès de nos parents mes 2 frères et moi même avons décidé de vendre la maison située au 2 impasse des grenaches à st georges d'orques.

Lagence mandatée nous a indiqué qu'une partie de la parcelle était ciblée en EVP2.

Nous ne sommes pas des parvenus et nos parents qui ont travaillé toute leur vie nous ont légué ce bien (pour les 3 enfants).Vu le prix de la taxe foncière 5746 euros cette année nous sommes dans l'impossibilité de la garder.

Je comprends que l'effort pour l'écologie soit pris en compte, mais en comparant la photo satellite (qui date) avec le plan graphique, la zone impactée semble plus importante que la réalité, et les zones non boisées ont été intégrées dans le zonage.

Les pins sont dangereusement penchés vers la maison et un autre chez le voisin Mr ABBAL (voir photo et vidéo dans le mail suivant)

Serait-il possible de classer les arbres dangereux en arbre notable isolé, et je vous demande en toute humilité si cela est possible de réduire L'EVP type 2 en tenant compte de la réalité du terrain.Me teant à votre entière disposition , très cordialement. jpGAY

ARMING Jacques  
Commissaire Enquêteur



**Objet:**RE: Parcelle amputée en espace vert

**Date:**09/11/2023 22:37

**De:**Elaboration PLUI <[elaborationplui@montpellier3m.fr](mailto:elaborationplui@montpellier3m.fr)>

**À:**"[jpgay2@free.fr](mailto:jpgay2@free.fr)" <[jpgay2@free.fr](mailto:jpgay2@free.fr)>

Bonjour,

ARMING Jacques  
Commissaire Enquêteur

Nous accusons bonne réception de votre contribution.

Celle-ci est enregistrée auprès des services de Montpellier Méditerranée Métropole et instruite dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal (PLUi).

Prescrite par le Conseil de Métropole du 12 novembre 2015, l'élaboration du PLUi est une procédure particulièrement lourde et longue menée à l'échelle des 31 communes du territoire métropolitain.

La date d'arrêt du projet, étape préalable à l'enquête publique qui sera organisée à l'échelle du territoire métropolitain et lors de laquelle vous pourrez faire part de vos observations et avis à la commission d'enquête qui sera mobilisée, dépend de nombreux facteurs, souvent indépendants de la Métropole. De ce fait, elle ne peut être déterminée avec suffisamment de certitude.

Une concertation avec les habitants et personnes intéressées est néanmoins organisée pendant toute l'élaboration du PLUi, et ce jusqu'à l'arrêt du projet de PLUi, afin de recueillir observations et propositions relatives au projet de PLUi.

Dans ce cadre, vous pouvez accéder aux versions numériques des différentes pièces du projet de PLUi à l'adresse suivante : <https://www.montpellier3m.fr/plui> ou vous rendre dans l'une des mairies des 31 communes membres de la Métropole afin de consulter ces mêmes documents en version papier les versions projet des différentes pièces du projet de PLUi mises à votre disposition.

Le projet de PLUi est ainsi mis à disposition au fur et à mesure de son élaboration. Quatre mises à disposition ont déjà eu lieu en juillet 2021, décembre 2021, janvier 2023 et août 2023. D'autres mises à disposition sont encore prévues, dont celle complète du projet de PLUi pendant une durée d'un mois préalablement à l'ouverture de l'enquête publique.

Nous vous invitons à formuler vos propositions et observations complémentaires :

- Par courrier à l'attention de Monsieur Le Président – Montpellier Méditerranée Métropole- 50 place Zeus CS 34961 Montpellier cedex 2
- sur les registres prévus à cet effet, mis à disposition au siège de Montpellier Méditerranée Métropole et dans chacune des mairies des 31 communes membres (jours et heures habituels d'ouverture) ;
- à l'adresse [elaborationplui@montpellier3m.fr](mailto:elaborationplui@montpellier3m.fr) ;
- via le formulaire accessible à l'adresse suivante [www.montpellier3m.fr/plui](https://www.montpellier3m.fr/plui).



Cordialement,

ARMING Jacques  
Commissaire Enquêteur



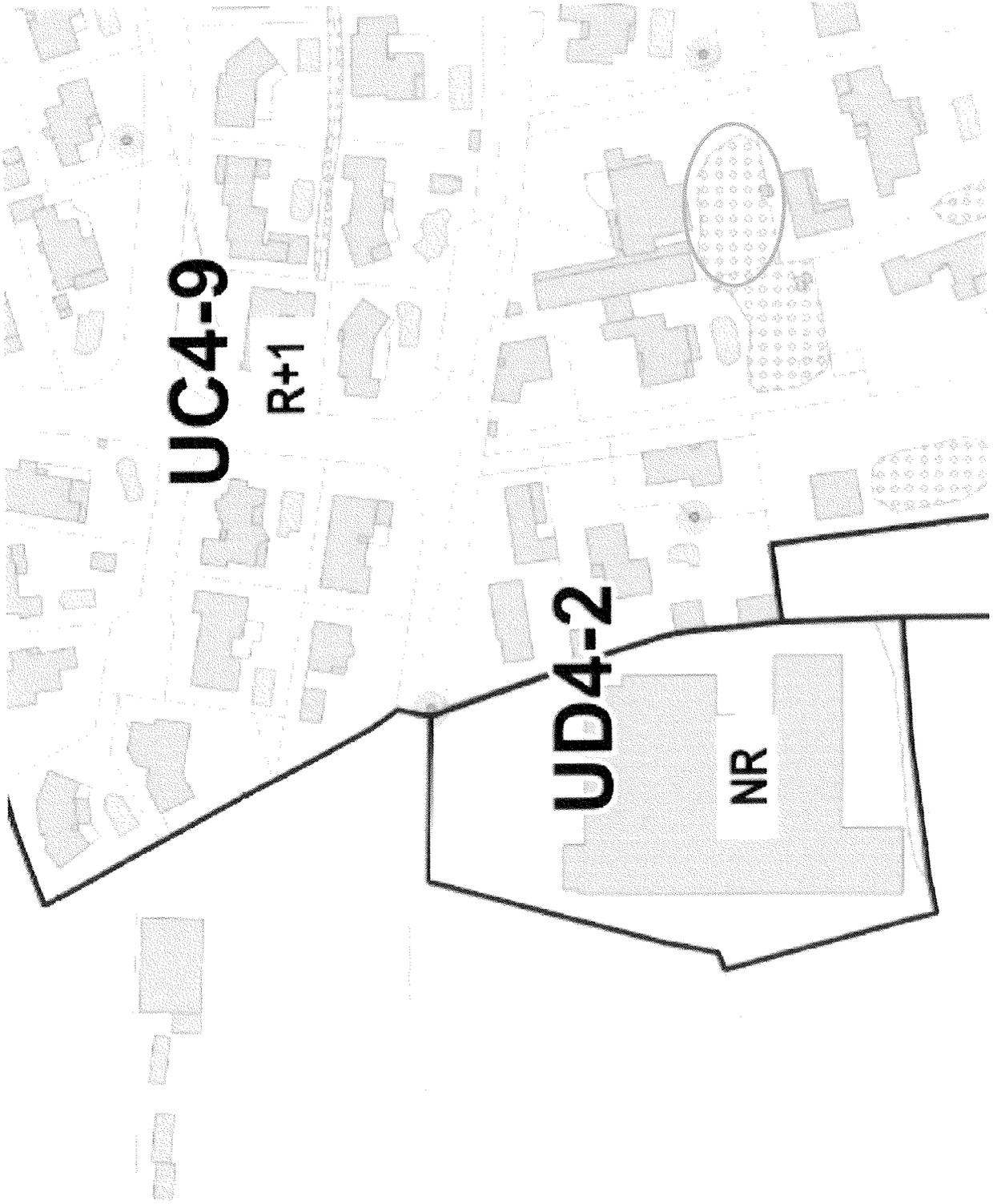
<http://montpellier3m.fr/signature>

Direction déléguée de la Planification, de l'Environnement et de l'Appui aux  
Territoires (DPEAT)

Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

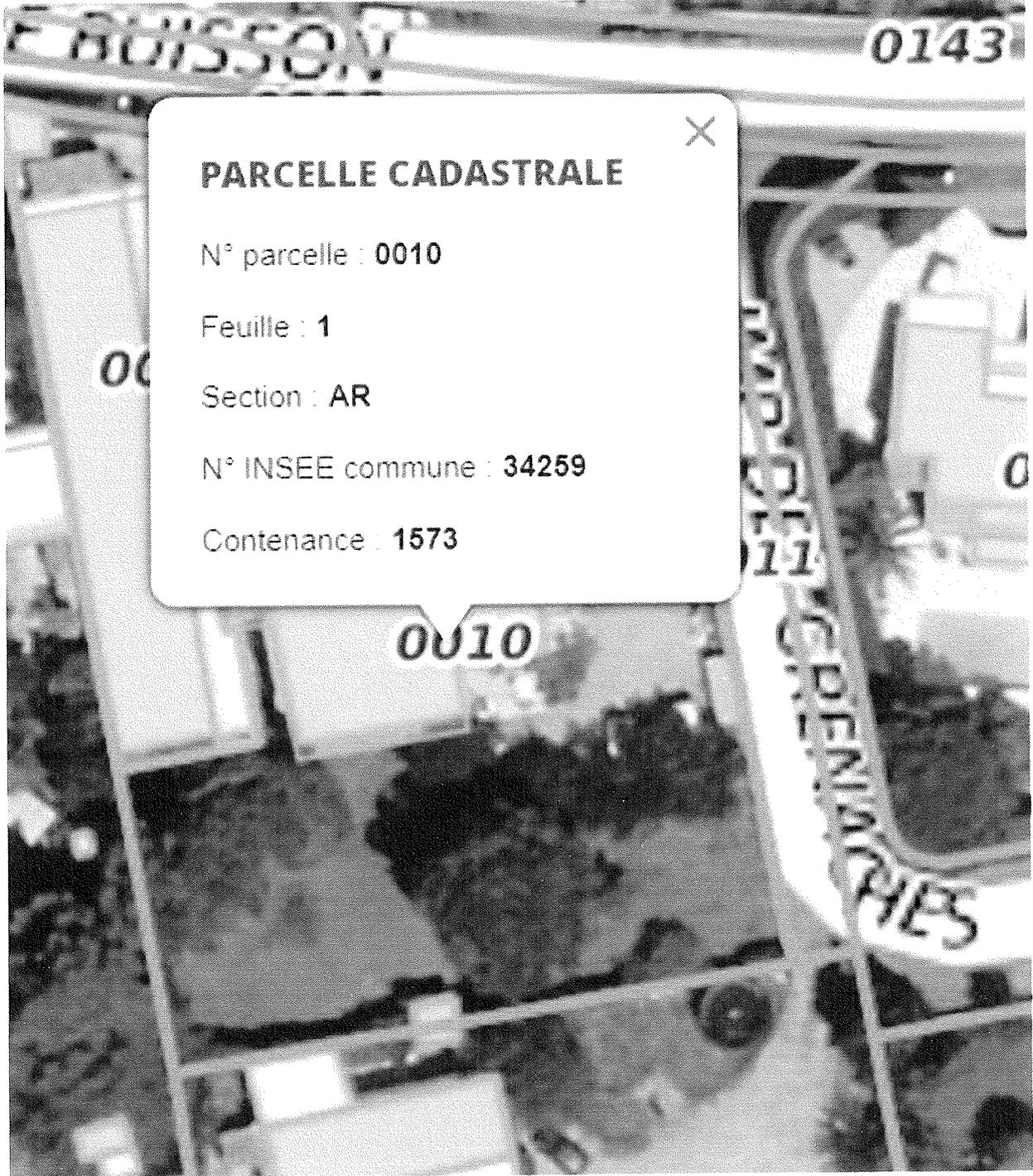
elaborationplui@montpellier [3m.fr](http://montpellier3m.fr)





ARMING Jacques  
Commissaire Enquêteur





**PARCELLE CADASTRALE**

N° parcelle : 0010

Feuille : 1

Section : AR

N° INSEE commune : 34259

Contenance : 1573

0010

